

## CADASTRE

Le cadastre est consultable sur place, au pôle urbanisme de la mairie. Aucune copie n'est délivrée.

**Pour obtenir un extrait de plan s'adresser au centre des impôts fonciers, service du cadastre, 1 rue Vasco de Gama 44800 Saint-Herblain. Tél : 02 51 12 86 36**

Vous pouvez également consulter le cadastre en ligne sur le site : <https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do> ↗

Et accéder à la carte de la communauté de communes en ligne :

<http://www.cceg.fr/mon-territoire/12-communes-au-service-des-habitants-et-des-entreprises/carte-interactive-482.html>



### Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie  
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

### Horaires :

#### Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

#### Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

#### Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis, urbanisme : premier samedi du mois. Fermeture du 18 juillet au 22 août 2020.